

DISCOURS DE LA MÉTHODE : LA PHASE D'INVESTIGATION DANS LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Corina – Amelia GEORGESCU
georgescu_c@yahoo.fr
Université de Pitesti

Résumé

Notre travail part de l'hypothèse que les recherches menées par les étudiants en licence ne respectent pas les normes spécifiques ; nous proposons donc un algorithme de travail en trois étapes pour mener à bien une des phases de la recherche, notamment la phase d'investigation. Les trois éléments sur lesquels nous voulons attirer l'attention sont : la recherche bibliographique, les fiches de travail et le corpus de l'étude.

Mots-clés : investigation, recherche, bibliographie, fiches, corpus

Chaque année un nombre considérable d'étudiants font d'innombrables efforts pour dépasser la dernière épreuve des trois premières années d'études universitaires, épreuve représentée par la rédaction et la soutenance du mémoire de diplôme. Les difficultés auxquelles ils se confrontent ont, en principe, deux causes : premièrement, les étudiants n'ont pas assez rédigé pendant leurs études, car les professeurs, faute de temps, ne leur demandent pas trop fréquemment d'écrire des rédactions ; deuxièmement, les facultés ne proposent que très rarement ou pas du tout des cours/travaux dirigés en méthodologie de la recherche aux étudiants en licence. Voici, donc, la motivation de notre travail qui se propose d'être utile aux étudiants en Lettres en train de rédiger leur mémoire de diplôme, mais, pourquoi pas, aux professeurs des facultés des lettres qui dirigent ces mémoires, leur facilitant ainsi la tâche.

Guidère¹ identifie quatre étapes d'une recherche en sciences humaines et en sciences sociales :

1. une *phase d'investigation* ayant pour objectif d'établir la bibliographie générale et spécialisée du domaine.
2. une *phase d'analyse* pendant laquelle l'étudiant analyse le contenu de ses sources et établit un plan.

¹ Guidère, Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Ellipses, Paris, 2004, p. 10

3. une *phase de documentation* pendant laquelle on organise le matériel à partir des fiches ordonnées.
4. une *phase de rédaction* pendant laquelle on écrit, en suivant un plan logique.

En ce qui nous concerne, nous proposons une structure composée de six phases, incluant les quatre étapes de Guidère, auxquelles on ajoute :

1. une *phase préliminaire* pendant laquelle il faut impérativement trouver un directeur de recherche et avoir une discussion de principe avec celui-ci pour établir les objectifs de la recherche ;
2. une *phase d'auto-évaluation* qui doit précéder le dépôt du mémoire.

Dans ce travail, nous voulons montrer l'importance des deux premières phases et particulièrement de la phase de l'investigation pour l'avènement de la recherche.

Quel que soit le type de recherche entreprise, mais particulièrement lorsqu'il s'agit d'une recherche en lettres, on a l'impression que le début est vraiment pénible, que l'on ne parvient plus à écrire la première ligne ou l'introduction. C'est pour cela qu'il faut être très rigoureux en ce qui concerne la phase d'investigation. C'est celle-ci qui constitue la base et le noyau de notre recherche et qui répond aux questions fondamentales pour le sujet traité. Par conséquent, il faut lui prêter une attention particulière et s'arrêter soigneusement et sans hâte sur quelques éléments essentiels que nous mentionnons ci-dessous :

1. La recherche bibliographique ;
2. Les fiches de travail ;
3. Le corpus de l'étude.

En ce qui suit, nous voulons défendre la thèse qu'aucun travail de recherche ne peut se dérouler sans respecter une certaine méthodologie ; faute de méthode, on risque d'omettre des questions essentielles, de perdre du temps, de passer d'une manière superficielle sur d'autres questions qui auraient valu être débattues plus attentivement.

Nous essaierons donc de présenter sous forme d'algorithme les étapes qui composent la phase d'investigation commençant par la **recherche bibliographique**. Celle-ci représente le fondement de toute recherche.

a) Lorsque l'on la commence, on se trouve devant deux possibilités quant au *choix du sujet* : soit, on a choisi un sujet et ce choix

est définitif¹, soit, on a identifié plusieurs possibilités et il faut consulter certaines sources bibliographiques pour voir ce qu'il convient de faire et comment. Les deux options présentent des avantages et des désavantages en ce qui nous concerne : une fois le sujet établi, il existe le risque de ne pas trouver assez de matériel pour le soutenir ; c'est donc ici que le professeur doit intervenir pour diriger l'étudiant vers des sujets faisables dès le début. L'avantage de choisir bien dès le début est de gagner du temps. De l'autre côté, lorsque plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant et il peut en choisir implique beaucoup plus de travail de sa part, ce qui signifie plus de temps, mais cette variante a l'avantage qu'il n'y aura plus de surprise concernant les ressources bibliographiques et leur qualité.

b) Une fois cette impasse dépassée et le sujet dessiné, on peut passer à *identifier les ouvrages essentiels* pour le sujet traité ; il s'agit ici, d'un côté, des ouvrages théoriques fondamentaux pour le thème en question et de l'autre côté des études déjà menées sur ce thème-ci ou sur des thèmes semblables ou avec lesquels le sujet s'entrecroise. C'est à ce moment que l'on peut se rendre compte si une approche pluridisciplinaire ou interdisciplinaire est soutenable ou non.

Selon Beaud², quant à la recherche bibliographique, deux démarches s'offrent :

- la méthode de la « remontée des filières bibliographiques » ;
- la méthode de la « recherche systématique ».

Pour la première, on part des ouvrages, articles, études les plus récents, on en étudie la bibliographie, en constituant ainsi des « ébauches » de bibliographies. Il est possible ainsi d'identifier les ouvrages fondamentaux pour le sujet traité car ce sont ceux-ci qui seront cités de manière répétée.

La deuxième méthode vise une recherche systématique faite à partir des mots-clés dans les fichiers des bibliothèques et sur le Web, car à présent, la recherche revêt ces deux formes : la recherche classique menée dans la bibliothèque et la recherche informatique faite à partir des bases de données, livres ou périodiques en ligne ou tout simplement des informations existantes sur la toile. Quel que soit le chemin choisi, le but est le même : réunir le maximum d'informations pertinentes pour le sujet dont on traite.

¹ Ce choix peut être fait pendant la phase préliminaire, celle de la discussion avec le directeur de recherche qui dirige le travail respectif.

² Beaud, Michel, *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte, Paris, 2001, p. 52

La recherche bibliographique classique, menée dans une bibliothèque, implique, elle-aussi, un certain savoir-faire. Les grandes bibliothèques sont parvenues à informatiser leurs bases de données ; cela facilite beaucoup le travail de recherche, car les logiciels permettent d'identifier un ouvrage à partir du nom de l'auteur, à partir des mots-clés, à partir du titre ou des mots faisant partie de ce titre. Ce genre de démarche épargnera beaucoup de temps au chercheur, mais il faudra procéder de façon méthodique : en fonction des données que l'on possède, la recherche sera menée différemment. Si l'on travaille sur un thème, un courant littéraire ou sur un certain concept théorique, alors on démarrera la recherche à partir d'un mot-clé, l'amour, le réalisme ou le verbe, en l'occurrence ; au contraire, si la recherche porte sur un écrivain, on fera des recherches à partir de son nom. Il faut retenir que d'habitude les moteurs de recherche renvoient aux livres écrits par lui, mais aussi aux livres écrits sur lui. Une fois parvenu à un livre ou article qui semble se rapporter au sujet, il faut noter ses coordonnées (titre, auteur, maison d'édition, ville, année ou titre de l'article, titre du périodique, numéro, date de parution, pages auxquelles l'article se retrouve). On peut, dès le début, classer les livres et les articles selon le sujet, par exemple : Bibliographie-Réalisme, Bibliographie-Balzac, Bibliographie-Narratologie, etc.

Quant à la recherche d'information sur le Web, elle est beaucoup plus facile à mener de par son accessibilité ; l'internet est en accès libre, quels que soit le moment de la journée et la journée, c'est comme une bibliothèque ouverte tout le temps. Il est pourtant impérieux à souligner que les ressources en lignes ne sont pas toujours fiables, alors il faut y faire attention. Guidère¹ identifie trois types d'outils de recherche sur le Web :

- les métachercheurs (Ariane, par exemple) qui permettent la recherche simultanée sur plusieurs index et qui fournissent le nombre de résultats par moteur de recherche ;
- les moteurs de recherche (tels que Google, Altavista, Lycos) ;
- les répertoires de recherche (tels que Yahoo) qui effectuent une sorte de tri parmi les sources.

Pour conclure la partie destinée aux sources, nous voudrions mentionner ce que l'on ignore parfois, même trop souvent : cette étape peut aussi inclure des visites, des rendez-vous, des interviews avec des personnes documentées, ou avec des témoins des différents événements,

¹ Guidère, Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Ellipses, Paris, 2004, p. 13

voire avec d'autres professeurs qui ont travaillé sur un sujet apparenté à celui dont on traite.

Les informations trouvées peuvent être classées dans des fichiers thématiques pour faciliter le recours ultérieur aux données qu'ils contiennent, pendant la phase de rédaction.

Après avoir déterminé les sources bibliographiques, il faudra en faire une synthèse et élaborer les **fiches de travail** qui contiendront uniquement les informations pertinentes au sujet traité. Selon l'habitude de l'étudiant, les fiches peuvent revêtir un format papier ou un format électronique. Il serait souhaitable que, au moins pour les sources consultées à la maison, les données soient retenues dans des fichiers thématiques ; cela épargnera beaucoup de temps pendant la phase de rédaction. Toute fiche de lecture devra contenir obligatoirement les coordonnées du livre, du périodique ou du site consulté et, préférablement, la bibliothèque où le document pourrait être retrouvé. Pour mieux ordonner le matériel consulté, il faudrait prendre en considération l'élaboration des différents types de fiches : fiches biographiques (pour noter les détails concernant la vie et l'oeuvre d'un auteur) ; fiches de citations ; fiches-résumé ; fiches-personnages ; fiches critiques (regroupant les opinions critiques des auteurs dont on a lu les ouvrages) ; fiches-style. Le type de fiche peut varier d'un sujet à l'autre, mais dans tous les cas il est impératif de noter la page d'où on a cité ou à laquelle on a trouvé telle ou telle idée. Sur les fiches, on peut également noter les remarques que certains passages ont suscité au moment de la lecture, mais il est préférable de les noter en rouge ou de les mettre en évidence pour que l'on se rende compte qu'il s'agit des remarques ou des points de vue personnels.

U. Eco¹ identifie les fiches thématiques, les fiches de citations, les fiches de lecture (contenant le résumé), et les fiches de travail qui peuvent revêtir des formes diverses selon les besoins. Il n'est pas dépourvu d'intérêt d'organiser graphiquement les fiches en faisant des notes en couleur : *très important* ou *cela peut servir à...*, *voir aussi...*, etc.

Eco² recommande un modèle de fiche en précisant les informations obligatoires qui doivent y figurer : les indications bibliographiques, des informations sur l'auteur, le résumé, des citations et des commentaires personnelles.

¹ Eco, Umberto, *Cum se face o teză de licență. Disciplinele umaniste*, Pontica, 2000, p. 127

² Idem, p. 138

Selon M. Beaud¹, l'organisation matérielle des documents doit permettre à la fois :

1. de retrouver rapidement un matériel, ou un ensemble de matériels ;
2. de consulter les matériels et de les soumettre à des classements qui évoluent, pour les utiliser facilement au moment de la rédaction ;
3. de retrouver pour toute information la source précise.

Une fois l'ensemble des fiches établi, on devra opérer une sélection parmi les éléments de celui-ci. A ce moment-ci, il faut vraiment savoir exactement ce dont on va traiter, car après avoir fixé le **corpus d'études**, l'étape suivante sera l'établissement d'un plan.

Guidère² mentionne trois aspects essentiels lorsqu'il s'agit du corpus : le choix du corpus, la constitution du corpus et son utilité. L'auteur mentionne trois critères pour le choix du corpus : la *pertinence* par rapport au sujet traité, la *cohérence* entre les ouvrages qui le contiennent et la *consistance* (la taille du corpus). Le corpus dépend exclusivement des objectifs de l'étude et de l'approche ou des approches adoptées.

Après avoir lu et consulté assez de sources bibliographiques, il faudra donc réfléchir aux ouvrages dont on a vraiment besoin pour mener à bien la recherche : il faudra donc établir les ouvrages essentiels pour le sujet envisagé, qu'il s'agisse des ouvrages théoriques, critiques ou de fiction et il faudra veiller que le corpus choisi soit actuel et pertinent au sujet. Le corpus ne doit pas inclure des ouvrages qui ne sont pas pertinents pour le thème, mais il ne devra pas omettre les ouvrages complémentaires utilisables comme auxiliaires. Enfin, ce corpus sera repérable dans le travail final sous la forme de la bibliographie qui sera jugée par le jury. C'est pour cela donc qu'il ne faut pas traiter superficiellement cette étape. Après avoir commencé à rédiger, il sera plus difficile de garder la cohérence du texte si on introduit d'autres références que celles prévues. Cela doit être envisagé comme un cas isolé et non pas comme une règle et il sera pratiqué lorsqu'un livre ou article nouveau, vraiment pertinent au sujet traité paraît.

Tenant compte des activités déroulées pendant la phase d'investigation, nous pourrions remarquer qu'il est nécessaire d'en

¹ Beaud, Michel, *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte, Paris, 2001, p. 44

² Guidère, Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Ellipses, Paris, 2004, p. 17

posséder un minimum de connaissances d'ordre méthodologique ; en tant que professeurs, on s'attend à ce que les étudiants sachent déjà ce que c'est une note, une bibliographie ou un corpus, mais l'expérience montre que l'enseignement roumain demande plus qu'il ne donne aux apprenants.

Nous identifions donc quatre fonctions essentielles pour ce qui est de la phase d'investigation :

1. la fonction *d'apprentissage ou d'éclaircissement* de certaines notions nécessaires pour mener à bien la recherche respective ;
2. la fonction *d'analyse* du matériel et des sources bibliographiques ;
3. la fonction de *délimitation* du sujet et de la problématique ;
4. la fonction de *mettre en évidence* certaines des questions susceptibles d'être débattues ou analysées.

L'existence et la mise en évidence de ces fonctions montrent et démontrent l'importance de la phase d'investigation, le fait qu'elle n'est pas une phase auxiliaire de la recherche, au contraire, qu'elle est une phase intrinsèque, incontournable et qui dessine l'avenir de la recherche que l'on mène. Pour conclure, nous voudrions souligner le fait que nous défendons l'hypothèse d'une recherche méthodique, effectuée à partir des principes scientifiques qui doivent être connus avant que l'on ne le commence ; autrement, ce qui devrait être une recherche scientifique pourrait tomber dans le dérisoire, deviendrait un travail formel, dans le sens négatif du terme, inapte à marquer les véritables compétences de recherche qu'un étudiant devrait pouvoir montrer à la fin des années de faculté, ou, voire pire... elle finirait par être du domaine du plagiat.

Bibliographie

Beaud, Michel, *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte, Paris, 2001

Eco, Umberto, *Cum se face o teză de licență. Disciplinele umaniste*, Pontica, 2000

Guidère, Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Ellipses, Paris, 2004

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Guide de présentation d'une thèse à l'usage du candidat au doctorat, 2000 (<http://ed93.univ-rennes1.fr/Infosdocts/GuideTheseMNERTABES.htm>)